



**MOVA**  
Communauté de communes  
Marche Occitane  
-Val d'Anglin

#### Nos coordonnées

2, place Saint-Christophe  
36370 Lignac  
02 54 24 31 40  
contact@cdcmova.fr



#### Les 17 communes

Beaulieu  
Bélâbre  
Bonneuil  
Chaillac  
Chalais  
Dunet  
La Châtre-L'Anglin  
Lignac  
Mauvières  
Mouhet  
Parnac  
Prissac  
Roussines  
Saint-Benoît-du-Sault  
Saint-Gilles  
Saint-Hilaire-sur-Benaize  
Tilly

## 3 QUESTIONS AU PRÉSIDENT

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES,

*Philippe Gourlay*



*À l'aube de cette nouvelle année 2024, quels sont les projets sur lesquels vous souhaitez mettre l'accent ?*

Je citerai en premier lieu deux actions de développement économique. La première concerne la boucherie de Bélâbre dont les travaux devraient s'achever prochainement, ce qui permet d'envisager une ouverture pour le printemps. La seconde action vise à attirer de nouvelles entreprises sur le territoire : il s'agit de la construction de deux bâtiments relais sur la ZAE de Saint-Benoît-du-Sault. Ces bâtiments de 400 mètres carrés dotés de toitures photovoltaïques devraient quant à eux pouvoir être proposés à la location cet automne. Autre projet que nous espérons voir s'achever au second semestre, celui de la micro-crèche de Lignac qui donnera lieu à deux créations de postes. Concernant l'offre de soins, le projet de MSP (maison de santé pluriprofessionnelle) à Saint-Benoît-du-Sault se précise : une localisation dans l'ancienne gendarmerie est pressentie. Enfin, dans cette même commune, la réhabilitation de l'office de tourisme est actuellement à l'étude.

*Quelles seront les grands rendez-vous avec la population et que souhaitez-vous aux habitants de la MOVA pour cette année 2024 ?*

J'invite les habitants à participer à l'enquête publique qui aura lieu dans le cadre du PLUi : c'est un sujet important. Sur un plan plus festif, je leur souhaite de cultiver les échanges et de tisser des liens à l'occasion d'événements fédérateurs comme le festival Ciné de Campagne ou les marchés gourmands qui ponctuent la belle saison.

*Un dernier mot à ajouter ?*

Il me semble important de souligner que toutes les décisions politiques prises par le conseil communautaire le sont en considération de la lutte contre le dérèglement climatique. Pour terminer sur une note positive, je souhaite rappeler que, suite à leur candidature au programme Village d'avenir, sept communes de la MOVA ont été labellisées, ce qui est de bon augure pour le territoire...

## RETOUR SUR 2023...

## Changements au conseil communautaire

Suite à la démission de Mathieu Moreaux intervenue en mai 2023, Philippe Gourlay a été élu président le 5 juin. Cette élection a été suivie de certaines modifications concernant, entre autres, le **BUREAU**.



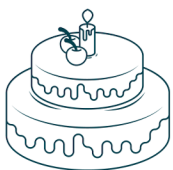
Celui-ci se compose depuis lors comme suit :  
 Président : Philippe Gourlay (maire de Roussines),  
 1er vice-président : Laurent Laroche (maire de Bêlâbre),  
 2e vice-président : Stéphane Calard (adjoint à Chaillac),  
 3e vice-président : Gilbert Pipereau (ajoint à Lignac),  
 4e vice-président : Damien Barré (maire de St-Benoît-du-Sault),  
 5e vice-présidente : Michèle Ballet (maire de Lignac),  
 6e vice-présidente : Marie-Laure Frisch (maire de St-Hilaire-sur-Benaize),  
 7e président : Spike Groën (maire de St-Gilles),  
 Membres : Guylène Maussire (maire de Tilly) et Alain Ovan (maire de Beaulieu).  
 Concernant les commissions et représentations, consultez le site de la MOVA pour de plus amples informations.

## Identité visuelle

Arborant désormais des couleurs en accord avec le site Internet, le nouveau logotype de la MOVA a éclos au printemps dernier. Comme sur le précédent, la forme du territoire est toujours présente mais de manière plus stylisée...

Vous avez besoin, en tant que partenaire ou bénéficiaire d'aides délivrées par la communauté de communes, d'apposer ce logo sur un support de communication ?

**Merci de contacter le service communication** de la MOVA qui vous le fournira dans une bonne résolution, en différents formats et déclinaisons suivant les besoins.



## Une décennie d'existence



2013...



...2023

**MOVA**  
 Communauté de communes  
 Marche Occitane  
 -Val d'Anglin

Née en 2013 de la fusion des communautés de communes Marche occitane et Val d'Anglin, la MOVA a soufflé ses 10 bougies en 2023.

Communauté de communes





## Des temps de concertation sur le projet de territoire

Fin 2021, les élus avaient adopté le projet de l'Écovallée de l'Anglin comptant 4 objectifs stratégiques (partager une identité territoriale ; agir pour un territoire équilibré et solidaire ; dynamiser le territoire au quotidien ; oser un territoire vertueux et respectueux de l'environnement) déclinés en 66 actions prioritaires.

Visant à recueillir l'avis des habitants sur les projets d'ores et déjà initiés et à mener, des actions de concertation ont eu lieu l'été dernier : diffusion d'un questionnaire, organisation d'ateliers et d'échanges avec la population lors d'une séance de "Ciné de Campagne" et sur le marché gourmand de Roussines. ►

La synthèse des avis ainsi recueillis par les intervenants mandatés par l'ANCT (Agence nationale de la cohésion des territoires) a été présentée le 14 décembre.



## Un commerce de proximité atypique

◀ Inauguré le 7 juillet dernier à Saint-Hilaire, "le Panier de la Benaize" est une boutique automatique ouverte 7 jours/7, 24 h /24. La clientèle (locale ou de passage) peut y trouver, dans des casiers secs ou réfrigérés, du pain et des produits locaux variés (lait, fromage, viande, miel, légumes etc.) commercialisés par une dizaine de producteurs.

Ce projet visant à pallier l'absence de boulangerie-épicerie dans la commune a été cofinancé par l'État, le Département et la MOVA.



## De nouveaux interlocuteurs

Depuis janvier 2023, Laure Fuzeau officie trois jours par semaine en tant que chargée de mission développement économique (partenariat Initiative Brenne). Déjeuners d'affaire, rencontres entre élus et entrepreneurs, visites d'entreprise, etc. : de nombreux événements ont ainsi été organisés sur le territoire au cours de l'année...

Envie de vous informer, de réseauter, de promouvoir votre activité ? De nouveaux rendez-vous auront lieu en 2024 !



Déjeuner & atelier à Prissac

▲ Arrivé quant à lui en novembre dernier, Samuel Exley (en photo ci-dessus) est le nouveau chargé de mission culture. Un projet ? N'hésitez pas à prendre contact avec lui !



## Ouverture de la fourrière intercommunale

Quelle est la marche à suivre si vous trouvez un chien ou un chat errant ? Contactez votre mairie. Chaque commune dispose d'un lecteur de puce et d'un accès au fichier I-CAD (Identification des carnivores domestiques). Il incombe ensuite aux communes de conduire l'animal à la fourrière si ses maîtres ne sont pas immédiatement retrouvés. Le délai légal de garde en fourrière est de huit jours ouvrés.





## EN BREF . . .

Éditeur de la publication : CDC MOVA,  
36370 Lignac  
Directeur de publication : Ph. Gourlay  
(président de la CDC MOVA)  
Rédaction : service communication  
Impression : Groupe Sodimass,  
36800 Le Pont-Chrétien-Chabenet

### Le plan local d'urbanisme intercommunal

L'élaboration du PLUi arrive à son terme : il sera prochainement arrêté, ce qui engagera une période de validation administrative comprenant une **enquête publique**.

Cette enquête, qui devrait intervenir dans le courant du deuxième trimestre 2024, permettra aux habitants de faire part de leurs remarques sur le PLUi.

### Le projet de micro-crèche

Située à côté de l'école de Lignac, rue de la Liberté, cette micro-crèche aura une capacité d'accueil de **12 places** (soit la capacité d'accueil maximale pour ce type d'établissement d'accueil collectif).

Les plans ont été validés lors de la réunion du conseil communautaire du 11 décembre 2023. Les travaux devraient débuter au cours du premier semestre 2024.



▼ De gauche à droite : Philippe Gourlay, Bernard Le Coq, Gilles Touzet, Michèle Ballet, Michel Guilbert.

### Le festival Ciné de Campagne

1 350 : c'est le nombre total de spectateurs recensés en août dernier. Un joli succès pour la deuxième édition de ce festival de cinéma en plein air parrainé par l'acteur Bernard Le Coq puisque **la fréquentation a pratiquement doublé** par rapport à 2022 : de quoi réjouir les organisateurs qui préparent déjà de jolies surprises pour l'été prochain...

Sans trop en dire, ce que l'on peut dès à présent annoncer, ce sont les dates (7, 8, 9, 14, 15 et 16 août) et 5 lieux de projection sur 6, à savoir les communes n'ayant pas encore accueilli le festival (Dunet, La Châtre-l'Anglin, Parnac, Saint-Benoît-du-Sault, Saint-Gilles).



Ouverture du festival Ciné de Campagne le 9 août



Tout au long de l'année, vous pouvez suivre l'actualité du territoire sur :



- les réseaux sociaux (Facebook & LinkedIn) ;
- le site web de la communauté de communes, [cdc-mova.fr](http://cdc-mova.fr) ;
- IntraMuros (application mobile ou page web).

